

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13290**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences humaines et sciences sociales Licence professionnelle Activités et techniques de communication Spécialité Communication des associations et collectivités

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|---|
| Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Président de l'université de Paris XII, Le Recteur, Recteur de l'académie |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence «Activités et techniques de communication, mention communication des associations et des collectivités» :

- Collabore à la conception de la politique de communication de l'organisation employeur (plan de communication, relations publiques)
- Assure la mise en oeuvre et le suivi de la politique de communication
- Conçoit et rédige les supports de la communication
- Assure le suivi de fabrication des supports de la communication
- Organise les opérations de marketing opérationnel (collecte)

A l'issue de la Licence professionnelle Activités et techniques de communication, Spécialité Communication des associations et collectivités, le diplômé est capable de :

Savoirs :

- Connaître les secteurs de l'économie sociale et solidaire et des institutions publiques
- Comprendre les principes et règles essentielles du droit de la communication
- Comprendre les enjeux de la communication médiatique et de masse
- Connaître les bases de la communication visuelle

Savoir-faire :

- Participer au diagnostic de la communication
- Participer à l'élaboration d'un plan de communication
- Suivre les relations avec les agences et les commanditaires
- Suivre les relations avec les partenaires et les sponsors
- Maîtriser les outils du développement de ressources privées (collecte, mécénat)
- Organiser des événements
- Organiser et suivre les relations avec la presse
- Concevoir, rédiger et mettre en forme l'ensemble des supports de communication
- Maîtriser les outils de la chaîne graphique
- Maîtriser les outils web
- Maîtriser les outils bureautiques
- Conduire et évaluer un projet de communication

Savoir-être :

- Négocier
- Gérer les contraintes et les ressources internes et externes
- Gérer la complexité et l'urgence
- Etre autonome dans un contexte de délégation
- Avoir un sens éthique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la licence « Activités et techniques de communication, mention communication des associations et des collectivités » est un salarié d'une association ou d'une collectivité territoriale, d'une agence de communication spécialisée dans le secteur visé, d'un organisme public ou parapublic.

Il exerce la fonction d'assistant(e) du responsable de la communication, de chargé(e) de communication ou de collaborateur/collaboratrice d'agence de communication spécialisée dans la communication associative ou publique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT Infocom, carrières sociales, TC, GEA, SRC, BTS Communication d'entreprise

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Activités et

techniques de communication, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission pédagogique de l'IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud).

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

Semestre 1

UE 1 : Environnement : institutions, associations (10 ECTS)

UE 2 : Analyse, stratégie et conduite de projet (20 ECTS)

Semestre 2

UE 3 : Langages et techniques (12 ECTS)

UE 4 : Pratique de la communication des associations et des collectivités :

Ateliers de production transverse (3 ECTS)

Projet tutoré (5 ECTS)

Stage obligatoire de 16 semaines de mars à juin (10 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Accès par sélection de dossier et audition par un jury comprenant des enseignants et professionnels de la formation |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | Accès par sélection de dossier et audition par un jury comprenant des enseignants et professionnels de la formation |
| En contrat de professionnalisation | X | |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2005 | X | 2 membres permanents du jury de VAE de l'UPVM 1 enseignant rapporteur, 1 professionnel rapporteur |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://lettres-sh.u-pec.fr/>

<http://www.iutsf.u-pec.fr>

Faculté des lettres, langues et sciences humaines

IUT Sénart / Fontainebleau

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61 avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Faculté des lettres, langues et sciences humaines

61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil
Site de Sénart
Avenue Pierre Point
77567 Lieusaint Cedex
Site de Fontainebleau
Route forestière Hurtault
77300 Fontainebleau

Historique de la certification :